

Enseignement supérieur sur le Bassin d'Aurillac et dans le Cantal

Rentrée 2023/2024



Ressources essentielles pour le rayonnement et le développement du territoire, les étudiants du Bassin d'Aurillac et plus globalement du Cantal bénéficient de formations diversifiées, reconnues et innovantes et d'une vie étudiante conviviale forte de la proximité et de la dynamique des différents acteurs du territoire.

1 531 étudiants intègrent cette année les formations d'enseignement supérieur proposées sur le Bassin d'Aurillac. Si l'on considère les formations dispensées à l'échelle du département du Cantal, sur Aurillac, Mauriac et Saint-Flour, l'effectif s'élève à 1 621.

Une rentrée universitaire marquée par une offre de formation qui évolue encore, les 10 ans de l'événement « Rendez-vous Étudiants » et une mobilisation confirmée de tous les partenaires pour développer les synergies entre formation, recherche, activité économique et attractivité du Bassin d'Aurillac et du Cantal.

Des indicateurs qui repassent au vert vif

Le pôle aurillacois accueille cette rentrée 1 531 étudiants répartis sur les différents établissements. Science de la vie, gestion, agroalimentaire, technologie industrielle, science des données, communication, arts, santé, éducation, numérique, webmarketing et informatique, Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation, hôtellerie... : l'offre de formation de Bac +1 à Bac +5 est riche, variée et reconnue de qualité.

Ce pôle constitue le fer de lance structurant de l'enseignement supérieur à l'échelle départementale qui se déploie également également sur Saint-Flour et Mauriac.

Autant d'opportunités pour :

- permettre à des jeunes locaux de poursuivre des études supérieures dans lesquelles ils ne se seraient pas forcément engagés si une offre de proximité n'avait pas existé,
- attirer sur le territoire des jeunes venus de toute de la France,
- nourrir les dynamiques économiques, sociales, démographiques et l'attractivité du territoire.

La rentrée 2023-2024 sur Aurillac se caractérise par une offre de formation qui évolue encore (cf. ci-après « Les Formations ») avec :

- la mise en œuvre complète de la réforme des IUT, qui proposent désormais une formation en 3 ans (Bachelor Universitaire Technologique),
- l'enrichissement de l'offre en apprentissage ou en alternance, niveau Bac +3 à Bac +5 : ouverture d'une licence pro Robotique et Jumeaux Numériques (niveau Bac +3) au Lycée Monnet-Mermoz, 2^e année du Master Webmarketing et Social Media et ouverture d'un Master 1 Directeur Artistique et Design Digital au Lycée de la Communication Saint-Géraud, une nouvelle mention complémentaire CIEL Option Cybersécurité Informatique (Bac +1) au Lycée Monnet-Mermoz
- la confirmation de la dynamique associée au Campus Connecté Cantal Auvergne piloté par l'Ins-pé et le Département, et déployé sur 3 sites, Aurillac, Saint-Flour et Mauriac.

En 2023, les Rendez-Vous Étudiants fêtent leurs 10 ans !

Initiés en 2013 par la CABA, pour fêter la rentrée et valoriser les marqueurs sportifs, culturels et conviviaux du territoire, les Rendez-Vous Étudiants fêtent leurs 10 ans cette année.

Les défis ludiques et sportifs, en écho à la labellisation Terre de Jeux 2024, se dérouleront au stade Jean Alric le 19 septembre. Cette édition célébrera à nouveau le lien intime qui lie ces Rendez-Vous aux arts de la rue, avec deux spectacles proposés le 20 septembre au Jardin des Carmes : "Smashed" par la Compagnie Gandini Juggling (21 h) et "Fantaisies Kikiristanaises" par l'Orchestre Impérial Kikiristan (22 h). Bénéficiant du soutien financier du Département, du Crous Clermont Auvergne, de l'association Eclat, des établissements d'enseignement supérieur du Bassin d'Aurillac et des entreprises Europe

Service et Polygone, cet événement généreux, ludique, aérien et percussif joue un rôle essentiel pour que les étudiants aiment les études à Aurillac !

Il permet plus globalement de réaffirmer l'intérêt que les principaux acteurs portent collectivement à la vitalité de l'Enseignement Supérieur, essentiel pour l'attractivité et la dynamique du bassin d'Aurillac et du département du Cantal.

Un moteur pour l'attractivité du territoire

L'enseignement supérieur et la vie étudiante représentent en effet un moteur pour conforter l'attractivité du territoire. 63 % des étudiants ne sont pas originaires du département et découvrent, avec leurs études, les atouts du Bassin d'Aurillac et du Cantal :

- avantages de la proximité, que ce soit avec les enseignants, les acteurs économiques, les services, les loisirs, leur environnement naturel... ;
- qualité et richesse des équipements, de la vie associative, culturelle et sportive, des paysages et espaces préservés, des activités de pleine nature...

De leur côté, les plus de 1 600 étudiants dynamisent la vie locale, par leur enthousiasme, leur contribution à l'activité économique, sociale, culturelle. Ils constituent également un vivier de compétences mobilisables par les entreprises (via les stages, ainsi que des projets de recherche), mais encore un vivier démographique et d'innovation.

C'est pourquoi le territoire a de l'ambition pour son pôle d'enseignement supérieur, que traduit une mobilisation permanente pour que l'offre de formation post-bac soit, rentrée après rentrée, confortée et renforcée. Les collectivités poursuivent leurs interventions (cf. « *La Vie étudiante* » et « *Participation financière des collectivités* ») :

- le Département sur l'investissement et la gestion des infrastructures de l'antenne universitaire, dont il est propriétaire, et le versement d'une subvention pour le fonctionnement ;
- la CABA sur l'animation de la vie étudiante, l'appui aux structures (Crous Clermont Auvergne, Soliha), la mise à disposition d'agents auprès de l'Université et un complément de subvention.

Portant un rôle « d'assembleur », la CABA soutient la mise en synergie des établissements et des différents partenaires sur le Bassin d'Aurillac, avec l'appui du Département.

Soutenue par l'Etat et les collectivités, la création du Pôle d'Excellence Microbiologie Industrie et Innovation (PEM2i) piloté par l'INRAe avec l'appui des entreprises concernées et de l'Université Clermont Auvergne va permettre de capitaliser encore sur la richesse de l'écosystème Entreprises - Recherche - Formations dans ce secteur. Dans ce contexte, les ouvertures d'un parcours Master 2 Microbiologie parcours Microbiologie Appliquée et Fermentation (MAF) en alternance (UCA) et d'un BTS Analyses agricoles biologiques et biotechnologiques (Anabiotec Lycée G Pompidou) sont prévus pour 2024 et 2025 respectivement. La création d'un continuum de formations, de Bac à Bac+5 et Doctorat, est une volonté portée par l'ensemble des partenaires

Les formations

Les formations proposées par les établissements d'enseignement supérieur du Bassin d'Aurillac composent un large panel :

- **de domaines de compétences** : Commerce, Gestion, Comptabilité, Traiteur, Sciences de la vie, Technologie industrielle, Informatique, Science des données et cybersécurité, webmarketing, Communication, Arts, Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation, Santé, Sport, Hôtellerie-Restauration, ...
- **de diplômes** : BUT, BTS, DE, Licence professionnelle, Master 1 et 2, CQPM, Certificat de Spécialisation (CS), Mention complémentaire (MC)...
- **de cursus** : formation initiale, en apprentissage ou en alternance.

Plusieurs faits marquants en cette rentrée :

- la mise en œuvre complète de la réforme des IUT engagée en 2021 avec le déploiement, en formation initiale ou en alternance, de la 3^e année du BUT (Bachelor universitaire de technologie), formation dispensée en 3 ans, en lieu et place du DUT (Diplôme universitaire de technologie sur 2 ans) ;
- l'ouverture d'un Master 1 Directeur Artistique et Design Digital et du Master 2 Webmarketing et Social Media au Lycée de la Communication Saint-Géraud ;
- l'ouverture d'une nouvelle mention complémentaire CIEL Option Cybersécurité Informatique (Bac +1) et d'une licence pro Robotique et Jumeaux Numériques (niveau Bac +3) au Lycée Monnet-Mermoz ;
- la réaffirmation de la départementalisation du Campus Connecté Cantal Auvergne piloté par le Département (sites à Aurillac, Saint-Flour et Mauriac) ;

Université CLERMONT-AUVERGNE

IUT CLERMONT-AUVERGNE

Directeur de l'IUT : Eric AGBESSI

Référente du site d'Aurillac : Stéphanie BORNES

Membre fondateur du Pôle d'Excellence Microbiologie Industrie et Innovation (PEM2i)

DÉPARTEMENT GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS (GEA)

Campus Universitaire d'Aurillac

100, rue de l'Égalité - 15013 AURILLAC Cedex

Tél : 04 43 79 11 48

Site web : <http://iut-clermont.fr>

Cheffe de Département : Sophie LE BOUVIER

- BUT Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA) - 3 options :
 - Gestion, entrepreneuriat et management d'activités (GEMA)

- Gestion et pilotage des ressources humaines (GPRH)
- Gestion comptable, fiscale et Financière (GCF)

Formation initiale ou en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)

DÉPARTEMENT GÉNIE BIOLOGIQUE

Campus Universitaire d'Aurillac

100, rue de l'Égalité - 15013 AURILLAC Cedex

Tél : 04 43 79 11 25

Site web : <http://iut-clermont.fr>

Chef de Département : Abdel BELKORCHIA

- BUT Génie Biologique

2 parcours :

- Agronomie
- Sciences de l'Environnement et Ecotechnologies (SEE)

Formation initiale ou en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)

DÉPARTEMENT SCIENCES DES DONNÉES (SD)

ORIENTATION CYBER_SECURITE

Campus Universitaire d'Aurillac

100, rue de l'Égalité - 15013 AURILLAC Cedex

Tél : 04 43 79 11 26

Site web : <http://iut-clermont.fr>

Cheffe de Département : Maëva PARADIS

- DUT Sciences des Données

Ouvert à la rentrée 2019, le département Science des Données d'Aurillac propose un parcours universitaire spécifique qui développe les compétences essentielles pour la gestion informatique et des données, leur traitement statistique et l'information décisionnelle. La coloration en cybersécurité, en lien avec le big data et l'intelligence artificielle constitue la spécificité de la formation dispensée à Aurillac.

INSPE (INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION)

Campus Universitaire d'Aurillac

25, rue de l'École Normale - 15000 AURILLAC

Tél : 04 43 79 11 52

Responsable : Betty FAURE

- Master 1 et 2 MEEF : Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation & Formation professionnelle des enseignants stagiaires, mention « enseigner dans le 1^{er} degré » (professorat des écoles)
- Préparation au concours de recrutement de professeurs d'écoles (CRPE) « hors masters » dans

- le cadre d'un dispositif hybride et pilote à l'échelle académique
- Diplôme Universitaire (DU) "Enseigner dans le premier degré"
- Déploiement de la plateforme FOAD Classes multi-âges en enseignement en réseau

CAMPUS CONNECTE Cantal Auvergne (cf. ci-après)

IFSI (INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS)

Centre Hospitalier Henri Mondor

50, avenue de la République - 15000 AURILLAC

Tél : 04 71 46 56 22

Email : ifsi@ch-aurillac.fr

Directrice : Marie-Christine MALBERT

- Diplôme d'Etat d'infirmier :

La formation en soins infirmiers est ouverte : aux titulaires du baccalauréat ou de tous titres ou diplômes homologués au minimum niveau IV, après-préinscription sur Parcours- Sup ; aux candidats relevant de la formation professionnelle continue, après épreuves de sélection. Cette formation professionnelle s'étend sur 3 ans alternant stage et formation théorique. Elle est sanctionnée par un diplôme d'Etat et un grade de licence.

LYCEE MONNET-MERMOZ

10, rue du Docteur Chibret - BP 535 - 15005 AURILLAC Cedex

Tél : 04 71 45 49 49

Site web : www.monnet-mermoz.fr

Proviseur : Jean-Roch PIOCH

- BTS Management Commercial Opérationnel (MCO)
- BTS Services Informatiques aux Organisations (SIO) - 2 spécialités :
 - Solutions Logicielles et applications métiers (SLAM)
 - Solutions d'Infrastructure, Systèmes et Réseaux (SISR)
- BTS Cybersécurité, Informatique et réseaux, Electronique (CIEL) 1^{ère} année et Systèmes Numériques Informatique et Réseau (SN) 2^e année
- BTS Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques (CRSA)
- Licence pro Robotique et Jumeaux Numériques
- Mention complémentaire CIEL option Cybersécurité

GRETA DES MONTS DU CANTAL (Formation continue)

10, rue du Docteur Chibret - BP 535 - 15005 AURILLAC Cedex

Tél : 04 71 45 49 50 - Fax : 04 71 45 49 51

Site web : www.greta.ac-clermont.fr

Président : Laurent BOUILLIN

- BTS en formation continue par alternance :
 - BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client (NDRC)
 - BTS Comptabilité et Gestion (CG)
 - BTS Conception et Réalisation de Systèmes Automatisés (CRSA)
 - BTS Management Commercial Opérationnel (MCO)
 - BTS Métiers de l'eau (Mauriac)
 - BTS Maintenance des Systèmes (Saint-Flour)

LYCEE DE LA COMMUNICATION ST-GERAUD

23, rue du Collège - 15013 AURILLAC Cedex

Tél : 04 71 48 28 18 - Fax : 04 71 48 39 05

Site web : www.lycee-stgeraud.com

Proviseur : Bernard LAURENT

- BTS Communication (Bac +2)
- DN MADE, Diplôme National Métiers d'Arts et Design (Bac +3)
 - Graphisme et images
 - Numérique, interactivité et spectacle
 - Matériaux, spécialité textile, savoir-faire et prospective
- Bachelor 3 Marketing Digital et Social Media, titre RNCP (Bac +3) en apprentissage
- Master Webmarketing, titre RNCP (Bac +5) Collège de Paris en apprentissage
- Master Directeur Artistique et Design Digital, titre RNCP (Bac +5) Collège de Paris en apprentissage

LYCEE GEORGES POMPIDOU - ENILV

(ECOLE NATIONALE EN INDUSTRIE LAITIÈRE ET VIANDE)

Route de Salers - BP 537 - 15005 AURILLAC Cedex

Tél : 04 71 46 26 60

Site web : www.gpompidouenilv.fr

Proviseur : Eric CAZASSUS

Partenaire du Pôle d'Excellence Microbiologie Industrie et Innovation (PEM2i)

- Certificat de spécialisation (CS) arboristes élagueurs
- Certificat de spécialisation (CS) produits fermiers
- Certificat de spécialisation (CS) technicien laitier
- BTS Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation (ACSE)
- BTS BIOQUALIM (ex STA - Science et Technologie des Aliments) - 2 options :
 - Produits Laitiers (PL)
 - Aliments et Processus de Transformation (APT)
- BTS Gestion Forestière

IFPP (INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PERMANENTE)

8, rue Agricole Perdiguier - BP 713 - 15007 AURILLAC Cedex

Tél : 04 71 63 81 81

Site web : www.ifpp15.com

Président : Thierry PERBET - Directrice : Muriel CANO

Formations supérieures proposées par alternance :

- BTS Assistant de Gestion PME
- BTS Professions immobilières
- BTS Management Commercial Opérationnel
- DEUST Préparateur Technicien en Pharmacie

LA MANUFACTURE VENDETTA MATHEA FORMATION & METIERS

4, impasse Jules Ferry - 15000 AURILLAC

Tél : 04 71 48 35 03

Site web : www.la-manufacture.org

Directrice artistique et pédagogique : Vendetta MATHEA

- Diplôme d'Etat de Professeur de Danse
- Certificat de chorégraphe-interprète

LYCÉE DES MÉTIERS RAYMOND CORTAT

55, avenue Jean Chanal - 15000 AURILLAC

Tél. : 04 71 45 60 60

Site web : www.raymond-cortat-aurillac.ent.auvergnerrhonealpes.fr

Directeur : François DEFRANCE

- BTS Management en Hôtellerie Restauration (MHR)
- Mention Complémentaire (MC) Animation et Gestion de Projets en secteur sportif (AG2S)

LES AUTRES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SUR AURILLAC

ENSEMBLE SCOLAIRE GERBERT

Site web : www.ensscolaire-gerbert.fr

AURILLAC FORMATION.COM

Site web : www.aurillacformation.com

CENTRE NATIONAL DE FORMATION AU TRES HAUT DEBIT

17 boulevard du Vialenc - 15000 AURILLAC

Tél. : 04 71 45 40 40

Site web : www.formationfibroptique.fr

Responsable : Sébastien CHEYVIALLE

LE CAMPUS

17 boulevard du Vialenc - 15000 AURILLAC

Tél. : 04 71 45 40 40

Site web : www.cantal.cci.fr

Responsable : Sébastien CHEYVIALLE

LES AUTRES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LE CANTAL

LYCÉE AGRICOLE LOUIS MALLET - EPLEFPA DES HAUTES-TERRES

5, Route des Hautes Terres - Volzac - 15100 Saint-Flour

Tél. : 04 71 60 08 45

Site web : www.lycee-agricole-stflour.fr

Directrice : Maguy JOURDAN

LYCÉE POLYVALENT DE HAUTE-AUVERGNE

20 rue Marcellin Boudet- 15100 Saint-Flour

Tél. : 04 71 60 05 50

Site web : www.lyceehauteauvergne.fr

Proviseur : Monsieur BOUILLIN

MFR DE SAINT-FLOUR

Route de Massalès - 15100 Saint Flour

Tél. : 04 71 60 07 62

Site web : www.mfr-saint-flour.fr

LYCÉE PUBLIC POLYVALENT DE MAURIAC

12 rue du Collège - 15200 Mauriac

Tél. : 04 71 68 05 33

Site web : www.lyceepolyvalentmauriac.fr

Proviseure : Sylvie PALHOL

Campus Connecté Cantal Auvergne

Une quatrième promotion de 27 à 29 nouveaux étudiants « Campus connecté Cantal Auvergne » porté par le Département du Cantal et opéré par l'INSPé est accueillie dans le cadre de la labellisation « Campus Connecté » obtenue en juillet 2020 auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche au titre d'un appel à projets national. La départementalisation se consolide, avec en plus de l'antenne universitaire d'Aurillac, deux sites d'accueil proposés à Mauriac au Lycée Marmontel/Pompidou et à Saint-Flour au lycée de la Haute-Auvergne.

Permettre à des étudiants et des adultes de suivre, dans un même lieu, une formation à distance individuelle dispensée par n'importe quelle université française : tel est l'objectif du « Campus connecté ». L'ensemble des étudiants bénéficie d'un tutorat qui est assuré par des enseignants mais également par des étudiants volontaires en Master « Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation » de l'INSPé d'Aurillac. En mettant à disposition des infrastructures, du matériel et des connexions très haut débit, en offrant un suivi personnalisé pour accompagner les étudiants dans leur parcours, ce dispositif offre un cursus universitaire de qualité à distance et dans un environnement hautement favorable. Les étudiants sont aussi pleinement intégrés à la vie estudiantine et ont donc accès aux mêmes droits et services.

En cohérence avec le projet A2EX, cette démarche conduite en partenariat avec la CABA et la Région répond aux enjeux du développement de l'enseignement supérieur sur le territoire. Elle constitue une opportunité pour les jeunes Cantaliens hésitant à faire des études supérieures, pour les étudiants « décrocheurs » souhaitant se réorienter ou encore pour les adultes désireux de reprendre un cursus de formation.

Toutes les formations possibles sont en ligne sur le site : www.fied.fr.

Effectifs 2023/2024 sur le Bassin d'Aurillac

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Lycée Monnet-Mermoz	175	170	181	167	175	156	138	138
GRETA	21	11	19	13	36	48	50	73
Lycée Georges Pompidou - ENILV	76	101	77	88	91	65	85	114
Lycée de la Communication Saint-Géraud	186	175	178	177	189	208	211	235
Lycée Raymond Cortat	17	21	3	12			16	21
La Manufacture	38	41	23	39	35	47	35	34
IFPP	15	11	37	33	22	48	25	25*
IUT GEA	235	260	252	266	234	188	171	186
IUT BIO	285	301	282	277	286	289	216	252
IUT SD				46	78	66	70	92
INSPE	29	54	44	30	29	75	75	81
Campus Connecté					15	20	22	29
IFSI	257	256	274	266	259	255	251	251
TOTAL	1 334	1 401	1 370	1 414	1 449	1 465	1 365	1 531

*Effectifs IFPP : estimation

Le **Pôle universitaire aurillacois compte cette année plus de 1 500 étudiants post bac**, un effectif qui traduit une progression remarquable qui efface l'érosion « conjoncturelle » de 2022. La mise en place de la 3e année du BUT, conformément à la réforme nationale des IUT initiée en 2021, l'enrichissement de l'offre de formation notamment dans les lycées apparaissent comme les principaux moteurs de cette augmentation.

L'attractivité des formations proposées sur Aurillac est ainsi confortée. 63 % des étudiants ne sont pas originaires du Cantal et 46 % ne sont pas issus de la région Auvergne-Rhône Alpes. C'est le cas notamment au Lycée de la communication Saint-Géraud, des Départements Génie Bio et Sciences des Données de l'IUT ainsi que de la Manufacture qui accueillent respectivement 76 %, 85 %, 84 % et 88 % d'étudiants hors Cantal. L'élargissement du recrutement du Lycée Georges Pompidou est également à souligner, la part des étudiants non originaires du Cantal passant de 53% en 2022 à 73 % en 2023.

Si l'on prend en compte les formations proposées sur Saint-Flour et Mauriac, **le département du Cantal accueille plus de 1 600 étudiants**.

Le logement étudiant et la restauration

Le logement et la restauration sont deux domaines complémentaires indispensables pour accompagner le développement de l'enseignement supérieur sur le Bassin d'Aurillac. C'est pourquoi l'Université, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac et le Département du Cantal s'investissent pour conforter et renforcer une offre en phase avec les besoins et attentes des étudiants.

Résidences universitaires et offre de logement

Comptant 165 logements, la résidence universitaire « Roger Besse » constitue un véritable pôle d'hébergements étudiants répartis sur 4 bâtiments situés à proximité de l'IUT, de l'INSPE et du lycée Georges Pompidou - ENILV. Gérée par la SA HLM Polygone, elle a fait l'objet de plusieurs extensions et propose des studios et appartements à l'équipement fonctionnel ainsi que des services (conciergerie, salle de musculation, buanderie, stationnement...).

Par ailleurs, 150 autres logements, également situés à Aurillac, sont mis à disposition des étudiants par la SA HLM Polygone, Cantal Habitat, l'association Habitat Jeunes Cantal et l'IFPP. Une offre privée existe également sur le marché.

Le Guichet unique d'accueil / Logement

La Communauté d'Agglomération propose aux étudiants un guichet unique d'accueil et d'information principalement centré sur le logement. Ce service, confié à SOLIHA Cantal en partenariat étroit avec Polygone et Cantal Habitat, est financé par la CABA à hauteur de 11 500 € par an.

Ouvert toute l'année, il permet de renseigner aussi bien les non-boursiers que les boursiers, même si une des missions prioritaires consiste à affecter des logements aux bénéficiaires sur critères sociaux, en lien étroit avec les 2 bailleurs, Polygone et Cantal Habitat.

En 2023, ce sont 44 étudiants boursiers ayant effectué une demande de logement sur Aurillac qui ont été accompagnés par SOLIHA.

SOLIHA Cantal

9, avenue Aristide Briand - 15000 AURILLAC

Tél « étudiants » : 04 71 48 88 06

Email : logementetudiant15@solih.fr

Les étudiants peuvent également retrouver toutes les infos autour du logement sur www.caba.fr/fr/logement-etudiant. Des fiches d'informations et conseils pratiques y sont en ligne.

Le Crous Clermont Auvergne

Le Crous Clermont Auvergne gère directement la restauration universitaire du site d'Aurillac, c'est un

atout important pour la vie étudiante et le développement de l'enseignement supérieur sur le site.

Le Crous propose :

- un repas complet, de 11h30 à 13h30, au tarif étudiant : 3,30 € (non boursier) – 1 € (boursier ou en situation de précarité),
- des repas à emporter, à retirer durant le service de midi (point de retrait VAE dédié à cet effet),

RESTO U' AURILLAC

25 rue de l'École Normale (IUT) – AURILLAC

Déjeuner sur place et/ou vente à emporter, du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30

Repas complet - Tarif : 3,30 € (non boursier) – 1 € (boursier ou en situation de précarité)

En 2023/2024, le tarif d'un repas complet :

- à 3,30 €, pour un étudiant non boursier, reste inchangé pour la cinquième année consécutive ;
- à 1 €, pour un étudiant boursier ou en situation de précarité, est reconduit.

Avec 220 places assises, le Resto U' accueille les étudiants mais aussi les personnels administratifs, les enseignants du Campus Universitaire, et les partenaires de l'Enseignement supérieur.

Le Département, propriétaire des locaux, et la Communauté d'Agglomération soutiennent le Crous Clermont Auvergne dans ses missions. La CABA verse chaque année une subvention (57 924 € en 2023) pour accompagner cette restauration sociale, par définition déficitaire. L'équipe du restaurant est composée d'une directrice et de 6 agents de restauration.

RESTAURATION - CENTRE HOSPITALIER (IFSI) AGRÉÉ PAR LE CROUS

50 avenue de la République - Aurillac

(du lundi au vendredi de 11h30 à 14h)

Un restaurant agréé n'est pas directement géré par le Crous mais bénéficie d'un agrément. Les étudiants paient ainsi le repas au tarif social étudiant : 3,30 € (non boursier) / 1 € (boursier ou en situation de précarité).

La Vie Étudiante

Pour faciliter l'intégration et le quotidien des étudiants, le service Développement territorial de la Communauté d'Agglomération développe des actions spécifiques et coordonne celles de ses partenaires.

Événementiel de rentrée : Les Rendez-Vous Etudiants '23

Afin de réserver un accueil chaleureux et festif aux jeunes qui ont choisi de poursuivre leurs études dans le Bassin d'Aurillac, la CABA propose à l'occasion de la rentrée « Les Rendez-Vous Etudiants ».

L'événement fête cette année ses 10 ans avec :

- des défis ludiques et sportifs le 19 septembre 2023, au stade Jean Alric, dans le cadre de la labellisation Terres de Jeux 2024,
- une soirée festive proposée le 20 septembre dans le Jardin des Carmes : première partie réservée aux étudiants et partenaires de l'enseignement supérieur (Fantaisies Kikiristanaises et truffade géante) et une seconde ouverte aux habitants avec

à 21 h : « **Smashed** » de la Compagnie GANDINI JUGGLING

à 22 h : « **Fantaisies Kikiristanaises** » de l'ORCHESTRE IMPERIAL KIKIRISTAN



En écho à la dimension partenariale de cet événement, un stand Territoire sera installé Jardin des Carmes pour valoriser l'ensemble de l'offre proposée aux étudiants.

(lire par ailleurs communiqué spécifique)

Des rencontres préalables dans les établissements

Pour faire connaître les « Rendez-vous Étudiants » et l'offre d'ores et déjà disponible sur le territoire, le service Développement Territorial réalise, du 4 au 13 septembre, 18 interventions dans les différents établissements. L'occasion de présenter également le territoire et de valoriser l'offre de services, sport et culture proposée par les partenaires : plateforme d'expression citoyenne « montalmesidees.cantal.fr », guichet Unique Jeunesse et offres culturelles et touristiques du Département, offres culturelles de la Ville d'Aurillac, ressources et programmation de la Médiathèque, guide d'accueil de l'Office de Tourisme du Pays d'Aurillac, Offres de transport de la STABUS, ...

Contribution Vie Étudiante et de Campus

En 2023, le Crous Clermont Auvergne finance les nouveaux « Dispositifs étudiants » organisés par la CABA, à hauteur de 5 000 €, dans le cadre de la CVEC. La CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus) est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention.

Des pages web dédiées

« etudiantsaurillac.fr », c'est l'adresse à connaître pour retrouver toutes les infos utiles quand on est étudiant sur le bassin d'Aurillac : astuces et conseils pratiques pour le logement, la santé, les transports, la vie quotidienne. Ces pages web développées par la Communauté d'Agglomération sont régulièrement enrichies ; les étudiants peuvent également retrouver toutes les infos sur la page sur les pages Instagram @etudiantsaurillac et facebook « Etudiants Aurillac ».

La Structure Information Jeunesse

La SIJ (anciennement PIJ) située au rez-de-chaussée de la Médiathèque permet aux 16/30 ans de trouver toute l'info qu'il leur faut dans des domaines multiples : enseignement, formation, santé, vie pratique, vacances, loisirs... Une mine inépuisable provenant notamment du Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ).

Au printemps, la SIJ participe aux « Journées Nationales Jobs d'été » organisées par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, le CIDJ et Pôle emploi. La SIJ publie également son activité sur Facebook : www.facebook.com/sij.caba.

Le Crous Clermont Auvergne a agréé et accompagne la Structure Information Jeunesse du Bassin d'Aurillac, qui peut ainsi renseigner les étudiants du site sur leurs dossiers de bourse et sur la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC).

Les dispositifs du Département du Cantal en direction des étudiants...

- **Bourse enseignement supérieur** : aide attribuée aux étudiants boursiers (éligibles aux bourses d'État sur critères sociaux) dont les parents sont fiscalement rattachés au Cantal. Aide pouvant aller de 100 à 525 € (181 bénéficiaires pour en 2023).
- **Aide à la mobilité internationale** : aide attribuée aux étudiants boursiers partant étudier ou en stage à l'étranger (éligibles aux bourses d'État sur critères sociaux) dont les parents sont fiscalement rattachés au Cantal. Aide pouvant aller de 125 à 425 € (une dizaine de bénéficiaires par an).
- **BAFA** : aide attribuée aux jeunes cantaliens de 17 à 25 ans. Aide pouvant aller de 80 à 120 € en fonction des revenus de la famille (une dizaine de bénéficiaires par an).

Coût global des bourses étudiantes : 38 325 €

... et des autres jeunes

- **Chéquier activités PASSCANTAL** : pour tous les jeunes cantaliens âgés de 3 à 17 ans.

Pour 8 € : 100 € de chèques pour des activités sportives, culturelles ou de loisirs, sans conditions de ressources. (10 402 chéquiers édités pour la saison 2022/2023). Le coût pour le Conseil départemental est de 500 000 €.

- **Bourse enseignement secondaire (collège)** : aide attribuée sous conditions de ressources aux collégiens pensionnaires ou demi-pensionnaires dont les parents sont fiscalement rattachés au Cantal. Aide pouvant aller de 75 à 150 € (294 bénéficiaires en 2023).
- **La plateforme de consultation citoyenne, Mon Cantal mes idées**, est désormais opérationnelle permettant la consultation des cantaliens dont les jeunes sur leurs préoccupations ou sur les politiques publiques du Conseil départemental du Cantal.

Les actions du Centre d'information Europe Direct

Depuis 2013, le Centre Europe Direct Cantal, service du Département du Cantal labellisé par la Commission Européenne, a pour missions :

- de fournir une première réponse au public sur la construction communautaire,
- d'apporter une assistance dans toute recherche d'information et permettre de consulter la documentation sur l'Union Européenne,
- de mettre à la disposition du public des brochures spécialisées sur l'Union Européenne,
- d'orienter vers les sources d'information appropriées,
- d'organiser des débats, des rencontres, des conférences sur l'Union Européenne afin d'offrir au public la possibilité de fournir un retour d'information aux institutions européennes.

Participation financière des Collectivités

Au delà des services mis en oeuvre, les Collectivités apportent également un soutien financier au Campus Universitaire. En effet, si le pôle d'enseignement supérieur du bassin aurillacois est aujourd'hui pleinement reconnu au plan national, cette réussite est le résultat d'une collaboration fructueuse entre l'Etat, les collectivités locales, la communauté universitaire et plus largement l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur, et enfin les entreprises. Sans cette mobilisation, sans cette union des moyens et des volontés, le développement de l'offre universitaire ne serait pas mené à bien aussi efficacement.

Ainsi, depuis de nombreuses années, le développement de l'offre de formation post-bac fait l'objet d'un partenariat entre l'Université Clermont-Auvergne (UCA), la CABA et le Département du Cantal qui prend la forme d'une convention « Campus » renouvelée en 2022 pour une période de 5 ans. Cette convention permet d'affirmer l'ambition partagée des acteurs pour le développement du site universitaire d'Aurillac, en déclinaison de la politique territoriale portée par l'Université Clermont Auvergne qui a constitué un des piliers ayant permis la labellisation définitive I-SITE, depuis mars 2022. Ce label la positionne dans le cercle des 17 « Universités d'excellence » françaises appelées à déployer l'ensemble de leurs activités de recherche et de formation à l'échelle internationale et dans le top 11 des universités qui en région assurent une proximité et un rayonnement territorial. La convention permet également de définir les engagements et les participations financières de chacune des parties. Elle permet enfin de clarifier la gouvernance avec la mise en place d'un Comité Opérationnel de Campus, chargé de décliner les Orientations Stratégiques définies par le comité du même nom.

La Communauté d'Agglomération s'occupe du logement et du développement des services de Vie étudiante. Elle met également à disposition du « campus Aurillac » 4 agents qui remplissent des missions mutualisées entre les établissements de l'antenne universitaire : reprographie, gestion et entretien des salles, bibliothèque, secrétariat. Une mise à disposition complétée par le versement d'une contribution de 16 500 € par an.

Pour sa part, le Département assure un versement annuel de 138 000 €, dont 38 000 € au bénéfice de la Fondation UCA. Propriétaire des infrastructures du pôle universitaire, le Département les met à disposition de l'Université Clermont-Auvergne, ainsi que de CANOPE et du Crous Clermont Auvergne. Les occupants prennent en charge les dépenses d'entretien et d'exploitation, l'UCA assurant la coordination au travers d'un gestionnaire de site.

S'agissant des investissements, les besoins en locaux sont croissants avec l'arrivée du 3^e département et la transformation des DUT en BUT. Il est donc nécessaire d'adapter le bâtiment ancien. Construit dans les années 50, le bâtiment historique a connu divers réaménagements intérieurs sans que son aspect extérieur ne change. Le Département a donc décidé d'engager un programme

de travaux important sur le Campus qui se caractérise par deux opérations distinctes mais qui sont engagées de manière concomitante.

La première concerne l'amélioration des performances thermiques et la mise en accessibilité du bâtiment A et la création d'une passerelle reliant le restaurant universitaire dont le montant prévisionnel des travaux est évalué à 6 M€ TTC. La maîtrise d'œuvre a été confiée au groupement Archi Made 19 / IECO / SIGMA / BREHAULT. La deuxième concerne la construction d'un nouveau restaurant universitaire qui sera implanté sur le parking actuel des étudiants et dont le coût des travaux est évalué à 2,7 M€ TTC. La maîtrise d'œuvre a été confiée au groupement Atelier Simon Teyssou / IGETEC.

Par ailleurs, le Département prévoit l'implantation des futurs locaux CyberCantal au rez-de-chaussée du Bâtiment A pour un montant de 75 000 €.

CONTACT PRESSE :

Service Communication CABA
04 71 46 86 22 / 06 88 84 39 61
com@caba.fr